

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi
12 avril 2005 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148,
Pontiac à laquelle sont présents :

Bruce Campbell, maire, Roger Larose, maire suppléant, les conseillers, Harold McKenny,
Pierre Lafrance, Brian Middlemiss, Garry Dagenais et William Twolan

Également présents, le secrétaire-trésorier et quelques contribuables.

Absence motivée : Jim Coyle

PAROLE AU PUBLIC

- M. Dwain Smith : M. Smith demande s'il y a possibilité de faire installer une
lumière de rue au parc Davis.
- M. Jean-Claude Carisse : M. Carisse demande de l'information sur le projet des
lagunes.
- M. Pierre Lance : Remerciements pour le prêt du pâturage.
- Mme Gisèle St-Amand : Problème d'écoulement des eaux sur le chemin des
Trappeurs; problème de ponceaux.

05-04-656

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance spéciale du 2 mars 2005
 - 4.2 Procès-verbal de la séance régulière du 8 mars 2005
 - 4.3 Procès-verbal de la séance spéciale du 16 mars 2005
 - 4.4 Procès-verbal de la séance spéciale du 23 mars 2005
 - 4.5 Procès-verbal de la séance spéciale du 30 mars 2005
 - 4.6 Procès-verbal de la séance spéciale du 6 avril 2005
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le
mois de mars
 - 5.4 Soumission pour mâts – Le Flag Shop
 - 5.5 Demande de quittance et mainlevée hypothécaire - no de rôle 2745-39-
5015
 - 5.6 Dépôt des états financiers
 - 5.7 Demande de prise en charge d'un terrain par la municipalité
 - 5.8 Déclaration d'exclusion
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
 - 6.2 Rapport du délégué du département – (animaux errants – mars 2005)
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Demande d'une lumière « voyant d'avertissement » à l'intersection de la
route 148 et du chemin Lac-des-Loups
 - 7.2 Demande d'un nouveau lampadaire – intersection route 148 et chemin du
Cartel

- 8. Hygiène du milieu**
 - 8.1 Déclaration de compétence – matières recyclables – MRC des Collines
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Rapport du délégué du département (permis émis en mars 2005)
 - 9.2 Second projet de règlement no 02-05 – Marges en bordure d’une route provinciale numérotée et non-numérotée
 - 9.3 Dépôt de candidatures – membre du C.C.U.
 - 9.4 Offre de M. Lapierre - parcelle de terrain appartenant à la Municipalité de Pontiac
 - 9.5 Demande à la C.P.T.A.Q. – Gabriel Ferland
 - 9.6 Avis de motion – règlement 02-05 – distance minimale de l’emprise des routes régionales...
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1
- 11. Divers – Miscellaneous**
 - 11.1 Reconnaissance – Contribution à la Municipalité de M. Bert Kennedy
 - 11.2 Prêt de pâturage – Mmme Chantal Bérubé
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Correction de la plaque affichée au système d’assainissement des eaux – village de Quyon
 - 12.2 Rapport « Garde, entretien et observations de Pies-grièches migratrices de l’Est » - Club des ornithologues de l’Outaouais
 - 12.3 Demande de support – mise à pied d’un système de communication d’urgence – MétéoMédia
 - 12.4 Demande d’emploi – M. Billy Hickey
 - 12.5 Correspondance de Mme Elspeth Butterworth – boîtes de recyclage – chemin Braun
 - 12.6 Correspondance – Alain Larose et Hélène Gervais, producteur agricole – taxes municipales
 - 12.7 Correspondance – M. Armel Roussel, producteur agricole – taxes municipales
 - 12.8 Appel d’offres – achat de bacs de 360 litres
 - 12.9 Correspondance de M. Alain Carle – demande de partage des coûts par la municipalité pour déménager sa remise
 - 12.10 Demande d’emploi – Marcel Latreille
 - 12.11 Contestation des pénalités et intérêts sur compte de taxes – Bob Becker
 - 12.12 Demande de projet – asphaltier le chemin Lavigne
 - 12.13 Correspondance – M. Lawrence Dubeau, producteur agricole – taxes municipales
 - 12.14 Correspondance de Me Lafrenière adressée à la Direction général de l’administration provisoire des biens non-réclamés Asso. des propriétaires riverains du CP Rail
 - 12.15 Correspondance de Annie Beaudoin – garde de chiens
 - 12.16 Compte de taxes municipales 2005 – Ministère des Transports
 - 12.17 Avis public – consultation publique – projet du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
 - 12.18 Avis d’infraction du Ministère de l’Environnement – travaux d’aménagement du ruisseau Bélisle
 - 12.19 Offre de service – CFER – Instauration du système de récupération
- 13. Dépôt de documents**
 - 13.1 Correspondance de M. Raymond Gougeon adressée à Télé-Pontiac
 - 13.2 Audience – Tim Horton’s Children’s Foundation Inc. c. la Municipalité de Pontiac – exemption de taxes foncières
 - 13.3 Courriel de l’assureur Charlebois-Trépanier – réservoirs pétroliers
 - 13.4 Correspondance – Le Flag Shop
 - 13.5 Courriel – H2O Innovation – système de filtration
 - 13.6 Correspondance du M.A.M.M. – conformité de l’équilibration du rôle d’évaluation foncière pour 2005
 - 13.7 Courriel de M. Pierre Ricard Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) – changement de ministère, nom adresses Internet et Courriel
 - 13.8 Courriel de M. Pierre Sauvageau – élargissement de tranchées

- 13.9 Correspondance – Teamsters Qué. Local 106 – projet syndical
- 13.10 Correspondance de Sylvie Desfossés
- 13.11 Rapport de remise et de coût d'utilisation – Cour municipale régionale de la MRC des Collines
- 13.12 Correspondance de Mme Madeleine Carpentier
- 13.13 Demande de Fondex Outaouais à Lab Journaux pour devis – bassins d'eaux usées – Quyon
- 13.14 Accusé réception de la FQM de notre résolution no 05-02-593 – achat de chlorure de calcium en flocons
- 13.15 Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines tenue le 20 janvier 2005
- 13.16 Lettre de remerciements du coordinateur de Heritage Scouts pour l'utilisation du Centre communautaire
- 13.17 Communiqué de presse – tournée des ateliers d'artistes du Pontiac
- 13.18 Convocation – Assemblée générale annuelle – CLD des Collines
- 13.19 Accusé réception du MAMM - prévisions budgétaires 2005 de la Municipalité de Pontiac
- 13.20 Régie des alcools, des courses et des jeux - Avis d'une demande de licence ou de permis – par « Restaurant K & M Stanton »
- 13.21 Certificat de disposition de Clean Harbors pour la municipalité à l'usine de Thurso
- 13.22 Quotation – Extermination St-Michel Ltée – mouches pollénies

14. Période de questions

15. Levée de la séance

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retraits : 5.4 Soumission pour mâts – Le Flag Shop
9.4 Offre de M. Lapierre - parcelle de terrain appartenant à la Municipalité de Pontiac

Adoptée

05-04-657

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2 MARS 2005

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 2 mars 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-04-658

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 8 MARS 2005

Proposé par Roger Larose
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 8 mars 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-04-659

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 16 MARS 2005

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 16 mars 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-04-660

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 23 MARS 2005

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 23 mars 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-04-661

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 30 MARS 2005

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 30 mars 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-04-662

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 AVRIL 2005

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 6 avril 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-04-663

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 25 688,03 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 31 mars 2005 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0405442

05-04-664

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **190 847,97 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 31 mars 2005 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0405442

05-04-665

ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS D'AVRIL

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe « A » ci-joint pour un montant total de 3 271,70 \$ taxes en sus.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0405442

05-04-666

MAIN LEVÉE HYPOTHÉCAIRE ET QUITTANCE

CONSIDÉRANT la demande de main levée hypothécaire et quittance sur la propriété sise au 1845 chemin Proven;

CONSIDÉRANT le paiement des taxes à date sur cette propriété;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la Municipalité donne une main levée hypothécaire et quittance sur le lot 10280107 de la Municipalité de Pontiac (1845 chemin Proven), le tout au frais du propriétaire. Le maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à signer les documents pertinents.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0405442

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

Le vérificateur M. Peter Smith dépose les états financiers de la municipalité pour l'année 2004, démontrant des revenus de l'ordre de 6 515 958,00 \$ et des dépenses de 5 854 549,00 \$ pour un excédent des activités financières avant affectations de 661 409,00 \$, finissant avec un surplus net après affectation de 765 506,00 \$.

M. Brian Middlemiss retourne à 20h35.

05-04-669

**INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE CLIGNOTANTE – INTERSECTION
ROUTE 148 ET CHEMIN LAC-DES-LOUPS**

CONSIDÉRANT les demandes répétées de citoyens pour l'installation d'une lumière clignotante à l'intersection de la route 148 et chemin Lac-des-Loups;

CONSIDÉRANT les coûts relativement minimes d'une telle installation;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac réitère sa demande au Ministère des Transports du Québec pour l'installation d'une lumière clignotante à l'intersection de la route 148 et chemin Lac-des-Loups.

Adoptée

05-04-670

LUMIÈRE DE RUE

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse effectuer une étude de coûts pour l'installation d'une lumière au coin du chemin du Cartel et de la route 148;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE s'il n'y a pas de frais supplémentaires autres que les coûts d'achat, d'installation et de branchement, de faire effectuer les travaux.

Adoptée

05-04-671

**TRANSMISSION À LA MRC DU DOCUMENT PRÉVU À L'ARTICLE 678.0.2.3
DU CODE MUNICIPAL ET RENONCIATION AU DÉLAI PRÉVU À
L'ARTICLE 678.0.2.7**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a annoncé, dans sa résolution 05-02-365 adoptée en vertu de l'article 678.0.2.2 du Code municipal, son intention de déclarer sa compétence à l'égard e l'implantation sur son territoire d'un établissement de tri, de récupération et de conditionnement de matières recyclables;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 678.0.2.2 du Code municipal, la MRC a annoncé son intention de déclarer sa compétence en vue de confier à Cascades Inc., division récupération, l'exploitation de son Centre de tri des matières recyclables et de négocier à ces fins les modalités administratives inhérentes;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier doit, dans un document qu'il transmet à la MRC, identifier tout fonctionnaire ou employé qui consacre tout son temps de travail à tout ou partie du domaine relativement auquel la MRC a annoncé son intention de se déclarer compétente et dont les services ne seront plus requis pour le motif que la municipalité perd la compétence en cette matière;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil, autorise le secrétaire-trésorier à transmettre le document prévu à l'article 678.0.2.3 et renonce au délai de quatre-vingt-dix-jours prévu à l'article 678.0.2.7 imparti à la MRC pour l'adoption du règlement de déclaration de compétence prévu à l'article 678.0.2.2.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ÉMIS EN MARS 2005

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport.

05-04-672

SECOND PROJET - RÈGLEMENT No 02-05-01

nommé : "Modification au règlement de zonage no. 177-01 – Article 4.4.3 - Marges de recul applicable en bordure d'une route numérotée et d'une route non numérotée, sous la responsabilité du ministère des transports "

«MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 177-01 – ARTICLE 4.4.3 – VISANT L'APPLICATION D'UNE DISTANCE MINIMALE DE TRENTE CINQ MÈTRES (35M) DE L'EMPRISE DES ROUTES RÉGIONALES, POUR LA CONSTRUCTION DE TOUT NOUVEAU BÂTIMENT. »

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge à propos et d'intérêt public de modifier l'article 4.4.3 du règlement de zonage 177-01 de la Municipalité de Pontiac en ce qui à trait la marge de recul en bordure d'une route numérotée et d'une route non numérotée, sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec (MTQ).

CONSIDÉRANT QUE « Le schéma d'aménagement révisé », Règlement no. 44-97, de la MRC des Collines de l'Outaouais, réglemente les marges de recul applicable en bordure des routes numérotées ou non, sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec (MTQ).

CONSIDÉRANT l'assemblée publique de consultation tenue le 12 avril 2005 à 19h00;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le présent projet de règlement comme suit :

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT No 02-05-01

nommé : "Modification au règlement de zonage no. 177-01 – Article 4.4.3 - Marges de recul applicable en bordure d'une route numérotée et d'une route non numérotée, sous la responsabilité du ministère des transports "

ARTICLE 1

L'article 4.4.3 du règlement de zonage de la Municipalité de Pontiac est modifié comme suit :

4.4.3 Marges de recul applicable en bordure d'une route numérotée et d'une route non numérotée, sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec (MTQ)

Dans toutes les aires d'affectation, à l'exception de l'aire d'affectation Multifonctionnelle, tout nouveau bâtiment doit être construit à une distance minimale de trente cinq mètres (35 m) de l'emprise de la route.

Liste des routes régionales pour l'application de l'article 4.4.3.

- Route 148
- Route 366
- Chemin d'Eardley-Masham
- Chemin du Lac-Des-Loups

ARTICLE 2

Le présent projet règlement vient modifier les dispositions applicables à la grille des spécifications du règlement de zonage no. 177-01 de la Municipalité de Pontiac.

ARTICLE 3

Le projet de règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la Loi.

Adoptée

05-04-673

NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU C.C.U.

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE suite aux candidatures reçues, le conseil municipal nomme Mme Marcelle Chabot à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée

05-04-674

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q – M. Gabriel Ferland

CONSIDÉRANT QUE la demande du requérant a pour but l'aliénation d'une propriété d'une superficie totale de 63.565 hectares, identifiée comme étant le lot 2872206 et 2683748;

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire acquérir 1 acre (4046 mètres carrés) de ladite propriété dans le but d'en faire un usage autre qu'agricole et y construire une résidence unifamiliale;

CONSIDÉRANT QUE l'inventaire des lots en zones résidentielles est restreint;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE le conseil appuie la demande du requérant ayant pour but l'aliénation d'une propriété d'une superficie totale de 63.565 hectares, identifiée comme étant les lots 2872206 et 2683748.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le conseil appuie la demande du requérant qui désire acquérir 1 acre (4046 mètres carrés) de ladite propriété et d'en faire un usage autre qu'agricole et y construire une résidence unifamiliale.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Le conseiller *Harold McKenny* donne avis de motion, par les présentes, qu'il entend présenter le règlement no 02-05-01 modifiant le règlement de zonage no 177-01 – visant l'application d'une distance minimale de trente cinq mètres de l'emprise des routes régionales, pour la construction de tout nouveau bâtiment..

05-04-675

RECONNAISSANCE – CONTRIBUTION DE LA PART DE M. BERT KENNEDY

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac veut reconnaître la contribution que M. Bert Kennedy a fait à la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un événement sera organisé pour le 17 avril à 14h00 par un grand nombre de ses amis, voisins ainsi que la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE M. Kenney s'est occupé de l'entretien de l'édifice « Women's Institute » pendant plusieurs années;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU de contribuer une somme de 200,00 \$ pour l'organisation de cet événement en l'honneur de M. Kennedy.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0405442

05-04-676

PÂTURAGE – MME CHANTAL BÉRUBÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est propriétaire des lots 13A-6 et 13A-7, ainsi que partie des lots 13A-5, 13A-6, 13A-7;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne se sert pas de ces lots, situé à l'arrière du Centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE Mme Chantal Bérubé désire se servir de ce lot comme pâturage;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce conseil appuie la demande de monsieur Chantal Bérubé de se servir des lots 13A-6 et 13A-7, ainsi que les lots 13A-5, 13A-6, 13A-7 comme pâturage pour ses chevaux et qu'il en fasse l'entretien.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Secrétaire-trésorier prépare une entente à être signée par madame Chantal Bérubé libérant la municipalité de toutes responsabilités.

Adoptée

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Correction de la plaque affichée au système d'assainissement des eaux – village de Quyon
- Rapport « Garde, entretien et observations de Pies-grièches migratrices de l'Est » - Club des ornithologues de l'Outaouais
- Demande de support – mise à pied d'un système de communication d'urgence – MétéoMédia
- Demande d'emploi – M. Billy Hickey
- Correspondance de Mme Elspeth Butterworth – boîtes de recyclage – chemin Braun
- Correspondance – Alain Larose et Hélène Gervais, producteur agricole – taxes municipales
- Correspondance – M. Armel Roussel, producteur agricole – taxes municipales
- Appel d'offres – achat de bacs de 360 litres
- Correspondance de M. Alain Carle – demande de partage des coûts par la municipalité pour déménager sa remise
- Demande d'emploi – Marcel Latreille
- Contestation des pénalités et intérêts sur compte de taxes – Bob Becker
- Demande de projet – asphalter le chemin Lavigne
- Correspondance – M. Lawrence Dubeau, producteur agricole – taxes municipales
- Correspondance de Me Lafrenière adressée à la Direction général de l'administration provisoire des biens non-réclamés Asso. des propriétaires riverains du CP Rail
- Correspondance de Annie Beaudoin – garde de chiens
- Compte de taxes municipales 2005 – Ministère des Transports
- Avis public – consultation publique – projet du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- Avis d'infraction du Ministère de l'Environnement – travaux d'aménagement du ruisseau Bélisle
- Offre de service – CFER – Instauration du système de récupération

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Correspondance de M. Raymond Gougeon adressée à Télé-Pontiac
- Audience – Tim Horton's Children's Foundation Inc. c. la Municipalité de Pontiac – exemption de taxes foncières
- Courriel de l'assureur Charlebois-Trépanier – réservoirs pétroliers
- Correspondance – Le Flag Shop
- Courriel – H2O Innovation – système de filtration
- Correspondance du M.A.M.M. – conformité de l'équilibration du rôle d'évaluation foncière pour 2005
- Courriel de M. Pierre Ricard Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) – changement de ministère, nom adresses Internet et Courriel
- Courriel de M. Pierre Sauvageau – élargissement de tranchées
- Correspondance – Teamsters Qué. Local 106 – projet syndical
- Correspondance de Sylvie Desfossés
- Rapport de remise et de coût d'utilisation – Cour municipale régionale de la MRC des Collines
- Correspondance de Mme Madeleine Carpentier
- Demande de Fondex Outaouais à Lab Journaux pour devis – bassins d'eaux usées – Quyon
- Accusé réception de la FQM de notre résolution no 05-02-593 – achat de chlorure de calcium en flocons
- Procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines tenue le 20 janvier 2005
- Lettre de remerciements du coordinateur de Heritage Scouts pour l'utilisation du Centre communautaire
- Communiqué de presse – tournée des ateliers d'artistes du Pontiac
- Convocation – Assemblée générale annuelle – CLD des Collines
- Accusé réception du MAMM - prévisions budgétaires 2005 de la Municipalité de Pontiac

- Régie des alcools, des courses et des jeux - Avis d'une demande de licence ou de permis – par « Restaurant K & M Stanton »
- Certificat de disposition de Clean Harbors pour la municipalité à l'usine de Thurso
- Quotation – Extermination St-Michel Ltée – mouches pollénies

05-04-677

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h00 ayant épuisé l'ordre du jour

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 0405442

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 05-04-663 à 05-04-666 et 05-04-675.

MAIRE

SECRÉTAIRE TRÉSORIER